

Assemblée Générale des copropriétaires – 25 Novembre 2022

Sont présents :

-
-
-

L'assemblée a lieu chez Mr \

Secrétaire

Trésorie

1. Il est procédé à la relecture du PV 2021.
2. Les comptes 2021 ont été approuvés.
3. Travaux effectués en 2022
 - a. Réfection et isolation des plateformes de toit.
4. Travaux prévus pour 2023 (Devis et coordination effectués par)
 - a. Isolation des plafonds des garages et caves.
5. Entretien des communs (responsabilité de tous)
 - a. continuera à s'occuper du jardinage (aide bienvenue).
 - b. Entretien hebdomadaire :
 - i. Cage d'escalier
 - ii. Abords de l'immeuble
 - c. Entretien ponctuel :
 - i. Déneigement (sel au niveau des compteurs)
 - ii. Enlèvement des feuilles mortes
6. Fonds de réserve :
 - a. Sous l'impulsion du trésorier, il a été décidé de la création d'un fonds de réserve en 2014.
 - b. Ce fonds permet de financer les dépenses quotidiennes de la copropriété.
 - c. Ce fonds est géré par le trésorier et s'élève à 300 euros pour l'année 2022.
7. Divers :
 - a. Afin de garantir la bonne santé de la végétation des descentes de garages, il est demandé aux habitants de ne pas laisser stationner leurs voitures sur celles-ci pendant de trop longues périodes.
 - b. Il est demandé de ne pas oublier de rétablir la minuterie de la cage d'escalier après désactivation.
 - c. L'assemblée générale des copropriétaires a autorisé à faire sortir en façade, en respectant les normes en vigueur, l'évacuation de la chaudière à condensation de son appartement.